

MILE-END.—Une dame publie dans les Annales que son mari, atteint d'une maladie très grave, a été guéri par la Bonne sainte Anne. Elle lui offre, ainsi que son mari, ses remerciements.—Mme M. P.

CERTIFICAT

Cette déclaration peut être publiée : j'ai été au courant de tout ce qui est arrivé alors.

T. ROY, Ptre, S. S. S.

16 juillet 1895.

ROCHESTER N. H.—Je, soussignée, certifie que malade depuis plus de neuf ans et après m'être fait soigner par plusieurs médecins sans obtenir aucun soulagement, je me suis adressée à sainte Anne. Après certains vœux et la promesse de faire publier ma guérison dans les Annales, j'ai obtenu enfin guérison complète.

LÉDA SYLVAIN.

J'ai été témoin de la guérison. Rév. LOUIS M. LAPLANTE.

ST-GILLES.—M. Philéas Drouin, jeune homme de vingt-deux ans, a été guéri par la Bonne sainte Anne de dyspepsie et en même temps de paralysie. Aussitôt qu'il prenait quelque nourriture, il devenait incapable de parler et encore moins de travailler. Grâce en soit rendue à la Bonne sainte ! Après un pèlerinage entrepris et fait en compagnie de sa mère, ce jeune homme mange et travaille comme par le passé. Merci, ô Bonne sainte Anne !—P. D.

TROIS-RIVIÈRES.—Deux faveurs obtenues. Merci à sainte Anne !—Mlle E. G.

. 8 juillet 1895.